



MM le 04 juin 2018

INFORMATION MUNICIPALE

Monsieur le Maire vous informe qu'un conteneur affecté à la collecte des cartons est à votre disposition derrière la **cave coopérative**.



**Ce conteneur est destiné
aux professionnels,
commerçants et particuliers
pour y déposer**

UNIQUEMENT

**leurs cartons pliés
et non souillés**

*(les cartons souillés devront être
déposés, pliés, dans les
conteneurs à ordures ménagères)*

